



Séville et les villages blancs



Du 2 au 8 novembre 2024




Preference

Preference Travel Team

Lic. A 1652

Rue des Francs, 79 bte 4 – 1040 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22
info@preference.be | www.preference.be

PROGRAMME

BRUXELLES → MALAGA

SAMEDI 2 NOVEMBRE

En fin de matinée, rendez-vous à l'aéroport de Bruxelles international.

Envol à destination de **Malaga**, à bord de la compagnie régulière Brussels Airlines.

Arrivée à l'aéroport de Malaga, accueil et transfert vers le centre-ville.

Déjeuner libre.

L'après-midi, **découverte guidée du centre-ville de Malaga.**

Deuxième plus grande province d'Andalousie avec 571 026 habitants (2018), Malaga se situe à l'extrémité sud de la région avec les pieds dans la mer Méditerranée et la tête dans les montagnes.

Mais Malaga n'est pas qu'une ville balnéaire : son centre-ville abrite plusieurs musées intéressants, parmi lesquels un musée consacré au plus célèbre enfant du pays, Pablo Picasso.

Dans la vieille ville, on y trouve une superbe cathédrale, nichée dans un dédale de ruelles, pour la plupart piétonnes, où il fait bon flâner.

Le Centre Historique se trouve au coeur de la ville de Malaga. Il s'étend depuis le port, au sud de la ville, jusqu'à la Plaza de la Merced, au nord. A l'ouest, il est bordé par la rivière Guadalmina, et, à l'est, par la colline de la Alcazaba et le château de Gibralfaro.

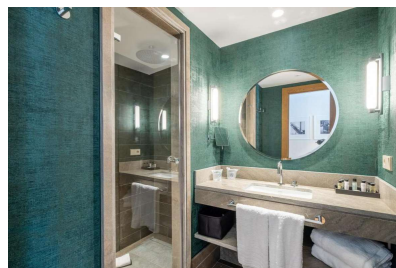
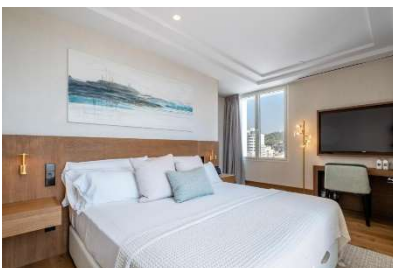


Visite du musée Picasso.

Inauguré en 2003, le musée héberge plus de 200 œuvres importantes de l'artiste le plus influent du 20^e siècle. Pablo Ruiz Picasso souhaitait que la ville qui l'avait vu naître accueille une partie de son œuvre. Des huiles de grand format, des dessins, des gravures, des sculptures, des céramiques ainsi que des réalisations graphiques illustrent les différentes étapes artistiques du Malaguène le plus universel, depuis ses premières œuvres à La Corogne et à Barcelone, jusqu'aux dernières productions effectuées peu avant sa mort en 1973.

Installation, dîner et nuitée à l'hôtel Soho Boutique Equitativa 4* (2 nuits).

Situé à seulement 5 minutes à pied de la cathédrale et à côté du port, l'hôtel Soho Boutique Equitativa se trouve en plein cœur de Malaga. Le bar sur le toit offre une vue panoramique sur toute la ville et les chambres, spacieuses et confortables, offrent un repos bien mérité après une journée de visites.



Après le petit-déjeuner, départ vers **Antequera** et visite de la vieille ville.



Antequera est une ville d'une grande richesse culturelle et économique. Son centre historique est composé de plus d'une cinquantaine de monuments et d'édifices, dont certains datent de l'âge du bronze, comme les dolmens de la grotte de Menga, de Viera et du Romeral. Dans son centre historique, couronné par le château et la basilique Santa María, se succèdent les collégiales, églises, couvents, palais, arcs, portes, ermitages, maisons seigneuriales, et même une "alcazaba" ou casbah.

Déjeuner en cours de visite.

Retour vers Malaga et continuation des visites de la ville.

Dîner-tour des tapas. Accompagnés d'un guide, vous aurez l'occasion de vivre comme un vrai Andalou ! Visite de 3 bars à tapas différents à la découverte des spécialités afin d'en apprendre plus sur la riche histoire et la culture de la ville, ainsi que leur influence sur la cuisine.



Nuitée à l'hôtel.

MALAGA – RONDA – SETENIL – ZAHARA DE LA SIERRA – SEVILLE LUNDI 4 NOVEMBRE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour **Ronda** et visite à pied de la vieille ville. Bordé de remparts, le quartier historique conserve un aspect de la vieille cité fortifiée.

La **Plaza de toros** abrite les plus belles arènes d'Espagne. Elles ont fait la réputation du matador Pedro Romero et ont donné son patronyme au torero Antonio Ordóñez.

La **calle Arminan** en est la colonne vertébrale. Ses deux trottoirs accueillent des magasins d'antiquaires qui, par beau temps, exposent leurs œuvres d'art sous ses arcades.

Depuis les observatoires, installés au bord du ravin, on aperçoit les crêtes montagneuses des **sierras de las Nieves et de Grazalema**.

Le **Puente Nuevo** réunit les deux localités depuis la seconde moitié du 18^e siècle. Ce chef-d'œuvre de 98 mètres de haut, qui repose sur des pierres de taille extraites du fond de la gorge du ravin, a permis de relier le quartier moderne ou du « Mercadillo » avec le quartier ancien de la ville et favorisé ainsi son expansion urbaine.



Déjeuner dans un restaurant local.

Route vers Séville et **arrêt à Setenil de las Bodegas, le village blanc le plus original.** Blotti au fond d'un canyon creusé par le río Trejo, sa grande particularité sont ses habitations dans des anciennes caves troglodytiques creusées dans la roche dont l'avancée en constitue les toits.



Reprise de la route vers **Zahara de la Sierra et visite du village.**

Situé sur le Monte del Jaral à plus de cinq cents mètres d'altitude, il surplombe un superbe lac aux eaux turquoise, le Reservoir El Gastor. **Son dédale de ruelles, son église, ses orangers et ses palmiers tout comme son superbe point de vue sur la vallée en font l'un des plus beaux villages espagnols.**



Arrivée à Séville en début de soirée.

Dîner dans un restaurant local.

Nuit à l'hôtel Las Casas de la Juderia 4* (3 nuits).

Franchir les portes de cet hôtel, c'est s'immerger dans une Séville méconnue de beaucoup. Ses chambres, toutes différentes, se mêlent les unes aux autres, à travers plus de 40 patios, jardins, tunnels et ruelles labyrinthiques. Se promener à l'intérieur de l'hôtel, c'est revivre ce qu'était cette ville il y a des siècles : fontaines, statues, socles, colonnes, parquets et un bel ensemble de meubles d'époque donnant l'impression d'être dans un vrai musée. L'hôtel occupe 27 maisons sévillanes de style traditionnel reliées par divers passages et patios. Son nom, Las Casas de la Judería, vient du fait qu'il est situé dans l'ancien quartier juif, à seulement quelques mètres des principaux monuments de Séville : Cathédrale, Giralda, Reales Alcázares, Casa Pilatos, Archivo de Indias, ...



Après le petit déjeuner, départ pour la visite de **Jerez de la Frontera**.

La ville doit depuis toujours sa célébrité à son vin, le xérès, et à ses chevaux qui demeurent les rois de toutes les fêtes.

Le plus renommé des vins élaborés en Andalousie y est confectionné. Le vin de xérès, fort apprécié des Britanniques qui le dénommèrent « sherry » et loué par Shakespeare dans ses pièces, est devenu son signe distinctif international.

Jerez entretient une relation très ancienne avec ses chevaux andalous. Lieu phare de cette activité équine, la Yeguada de la Cartuja se consacre à l'élevage et au dressage des pur-sang. Les chevaux sont ensuite présentés, à l'occasion d'expositions qui se déroulent au sein de la Real Escuela Andaluza de Arte Ecuestre, sur le site du Recreo de las Cadenas.



En fin de matinée, vous aurez l'occasion d'assister à un spectacle équestre à « l'Ecole Royale Andalouse d'Art Equestre ». Une occasion unique de découvrir les compétences de ces pures races espagnoles et de leurs cavaliers qui déploient des talents artistiques hors du commun.

Déjeuner dans un restaurant local.

Poursuite de la route vers **Cadix et visite de la ville**.

D'après la légende, Cadix fut la première ville fondée en Europe vers 1100 avant J.-C. par les Phéniciens de Tyr, qui, après plusieurs tentatives sur les côtes de Grenade et de Malaga et poussés par des nécessités économiques, gagnèrent ces côtes pour fonder la ville fortifiée de Gadir sur un îlot rattaché au continent par un étroit banc de sable.



Il n'existe pas deux villes au monde qui se ressemblent plus que Cadix et La Havane. Sur les deux promenades, on peut admirer des cathédrales baroques et néoclassiques, des maisons peintes de couleurs vives et des vieilles forteresses et bastions qui les protégeaient des perpétuelles attaques de pirates.

Transfert vers Séville.

Dîner dans un restaurant local.

Nuit à l'hôtel.

Petit déjeuner à l'hôtel. En matinée, **visite guidée de la ville**. Passage par la place d'Espagne, la Place de la Encarnacion avec sa structure moderne « las Setas », le quartier de Santa Cruz, etc.



Visite de la **Cathédrale et de la Giralda**.



La Cathédrale de Séville est un des plus beaux édifices gothiques d'Espagne ayant des influences de la Renaissance. Un véritable musée dont les vastes proportions lui octroient la 3ème place dans le monde chrétien, après Saint Pierre du Vatican et Saint Paul de Londres.

A l'intérieur, la Capilla Mayor, fermée de splendides grilles en fer forgé datant du 14^e siècle, possède un immense retable en bois sculpté, doré et peint illustrant 44 scènes en haut relief de style gothique tardif. Dans la Capilla Real et la grande sacristie, c'est la Renaissance sévillane attribuée à Diego de Siloé qui domine. On y admirera entre autres le magnifique retable de la Purification de 1555 dans la chapelle du Maréchal.

Jouxtant la cathédrale, se dresse l'éblouissante Giralda, une des tours les plus célèbres au monde, qui fut bâtie sur le modèle de la tour Hassan de Rabat et de la Koutoubia de Marrakech.

Déjeuner dans un restaurant local.

Visite également de l'**Alcazar**.

Le bel ensemble palatial du Real Alcázar se distingue des autres résidences royales d'Espagne par sa diversité architecturale. Commencé au 10^e siècle, il fut complété et modifié au fil du temps. De l'alcazar almohade (12^e siècle), il ne subsiste que le Patio du Plâtre et les arcs fortifiés.

Au 13^e siècle, le roi de Castille Alphonse X le Sage y fit construire un palais gothique (actuels salons de Charles Quint). Enfin, chef-d'œuvre de l'art mudéjar, le noyau principal du palais fut bâti à partir de 1362 par Pierre Ier, qui fit appel à des artisans de Grenade, ce qui explique sans doute la ressemblance de sa décoration avec celle de l'Alhambra.



Dîner.

Nuit à l'hôtel.

Petit déjeuner à l'hôtel et départ pour **Cordoue**.

Visite guidée à travers Cordoue.

À l'intérieur des terres andalouses, Cordoue associe histoire et modernité à la perfection. Cette ville millénaire inscrite au patrimoine de l'humanité est l'héritage vivant des différentes cultures qui s'y sont installées au cours de son histoire. Peu de villes au monde peuvent se vanter d'avoir été la capitale de l'Hispanie sous l'Empire romain puis la capitale du califat des Omeyyades. Une splendeur également intellectuelle, ce siège du savoir et de la connaissance ayant donné le jour à des penseurs tels que Sénèque, Averroès ou Maïmonide.

Une promenade dans la vieille ville de Cordoue permet de découvrir son superbe labyrinthe de ruelles, places et patios blanchis à la chaux et articulés autour de la mosquée-cathédrale, témoin de l'importance de la ville au Moyen Âge et véritable symbole de la capitale.

Déjeuner en cours de visite.

Visite de la mosquée-cathédrale et de l'Alcazar des rois catholiques.

La mosquée-cathédrale de Cordoue est sans aucun doute un chef-d'œuvre de l'art musulman ! Erigée entre le 8^e et le 10^e siècle, la mosquée fut construite sur l'emplacement de l'église wisigothique Saint-Vincent. Après la Reconquête, les chrétiens élevèrent une cathédrale gothique au cœur de ses délicats vaisseaux, qui en fait aujourd'hui un édifice hétérogène fait de deux lieux de prière aussi splendides que différents.

Fondé au 14^e siècle par Alphonse XI, les murs de l'Alcazar furent témoins d'une entrevue entre Christophe Colomb et les Rois catholiques, ainsi que des menées de l'Inquisition qui y eut siège jusqu'en 1821. Les vastes jardins, entourant l'ensemble, donnent une idée de la monumentalité et splendeur de cet Alcazar cordouan.



Temps libre avant le dîner d'adieu.

Nuit à l'hôtel NH Collection Amistad 4* (1 nuit).

L'hôtel se compose de deux palais du 17^e et du 18^e siècles. Ses cours, ses arcades et ses encorbellements ont été restaurés et ont retrouvé leur gloire d'antan, mais ont toutefois été rehaussés de quelques notes de modernité, sélectionnées avec soin. De plus, l'hôtel est idéalement situé en plein cœur du centre historique de Cordoue.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert vers l'aéroport de Malaga et déjeuner libre.

Formalités d'enregistrement et vol direct avec la compagnie Brussels Airlines.

Arrivée à l'aéroport de Bruxelles international en début de soirée.

- FIN DE VOTRE SEJOUR -

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 15 PARTICIPANTS

PRIX PRESTO (RESERVATION AVANT LE 15/05/2024) :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **2.850 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **595 €**

PRIX NORMAL (RESERVATION A PARTIR DU 16/05/2024) :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **3.000 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **595 €**

CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols directs internationaux à bord de la compagnie Brussels Airlines.
- ✍ Les services de guides locaux parlant français.
- ✍ Les transferts en autocar confortable.
- ✍ Le logement en chambre double et petit déjeuner dans des hôtels de charme 4* (ou similaire).
- ✍ Les repas tels que mentionnés dans le programme.
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme.
- ✍ Le spectacle équestre à Jerez de la Frontera.
- ✍ La dégustation de tapas avec un guide.
- ✍ Les taxes d'aéroport, à ce jour : +/- 47€ (*sous réserve de modifications par la compagnie aérienne*).
- ✍ L'accompagnement Preference - Travel Team.
- ✍ La TVA.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les déjeuners des jours 1 et 7.
- ✍ Les boissons.
- ✍ Les dépenses personnelles et les pourboires.
- ✍ Les assurances.

LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI SUR BASE DES TARIFS, TAUX DE CHANGE ET TVA EN DATE DU 03/04/2024.

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT :

SEVILLE, DU 2 AU 8 NOVEMBRE

A RENVOYER CHEZ : PREFERENCE - TRAVEL TEAM (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS, 79 BOÎTE 4 - 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE **PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE**

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / Mlle (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE CARTE D'IDENTITE : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / Mlle (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE CARTE D'IDENTITE : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION: ASSURANCE AUPRÈS DE LA COMPAGNIE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES + ÉPIDÉMIES DONT COVID) – PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 MAI : 2.850 €**

APRES LE 15/05, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **3.000 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **595 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTE DE **30%** EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE **KBC** AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 2 OCTOBRE 2024

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
 SWIFT/BIC : KREDBEBB
 REFERENCE : SEVILLE, D.3797

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTÉES.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyage par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®
www.gfg.be